

FRANÇAIS

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Inscriptions

Les inscriptions sont clôturées à la date indiquée sur la fiche d'inscription. Après cette date, il sera possible de vous inscrire uniquement dans la limite des places disponibles. Vous êtes priés d'écrire à l'adresse organisation@sequenda.lu et de remplir toutes les données requises sur la fiche d'inscription qui vous sera envoyée par mail. Vous êtes aussi prié de confirmer que vous avez lu et accepté les Conditions générales. L'admission au stage peut être refusée si ces documents n'arrivent pas avant la date limite d'inscription.

2. Conditions d'admission et de procédure

La date de réception de l'application complète est déterminante pour la sélection des participants dans le cas où le nombre de demandes dépasse le nombre de places disponibles.

3. Validité de l'enregistrement

L'inscription d'un candidat devient effective lorsque le formulaire d'inscription complet a été reçu avec succès, les conditions d'admission spécifiques aux cours ont été remplies, les droits d'inscriptions et, le cas échéant, les frais de logement ont été transférés avec succès sur le compte bancaire de Sequenda. Vous prenez en charge tous les frais bancaires ou de transfert.

4. Visa

L'ambassade ou du consulat luxembourgeois dans votre pays d'origine peuvent délivrer des visas. Il est de votre responsabilité de vous informer et de savoir si vous devez demander un visa pour entrer au Luxembourg. Sequenda peut vous envoyer une invitation par courrier et/ou par mail. Pensez bien à voir la page concernant le [visa d'entrée au Luxembourg](#). Il est fortement recommandé de soumettre votre demande de visa le plus tôt possible en raison des longs délais de traitement dans les ambassades ou consulats. Sequenda n'est responsable en aucune façon de l'émission / acquisition ou d'approbation du visa.

5. Répertoire du stage

Pour la bonne organisation des cours, veuillez nous faire connaître, au moment de l'inscription, les morceaux que vous souhaitez travailler pendant la classe au plus tard à la clôture des inscriptions.

6. Annulation

6.1 Annulation des cours

Les classes Académie d'été/Masterclass/Opera Studio peuvent être annulées si le nombre minimum de participants n'est pas atteint avant la date limite d'inscription. Vous serez informé au plus tard le lendemain de la date limite d'inscription. Les frais d'inscription qui auront déjà été payés vous seront remboursés. Toutes les autres revendications sont exclues.

6.2 Annulation de l'inscription

Les frais d'inscription de 250€ ne sont pas remboursable. Seules les annulations pour cause de force majeure pourront faire l'objet d'un remboursement partiel ou total des frais de stage, en fonction de la date d'annulation. En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, aucun remboursement des frais de stage ne sera effectué.

6.3 Changement de professeur(s), de date(s) et/ou de lieu(x)

Sequenda se réserve le droit de modifier les professeurs, dates et lieux de cours si nécessaire (par exemple, dans le cas d'un professeur malade). Vous serez informé dès que possible. Dans le cas où vous préférez ne plus participer à la classe, tous les frais déjà payés vous seront remboursés. Toutes les autres revendications sont exclues.

7. Autres

- Une tenue de scène est à prévoir pour les concerts donnés par les stagiaires.
- Une tenue décontractée, sans talons, pour les cours d'expression corporelle (Académie d'été).
- Pour les repas, voir la liste des restaurants recommandés.

8. Tarifs pour l'Académie d'été

- Pour les chanteurs : le coût du stage est de 350 € pour la semaine, auquel s'ajoutent 250 € de droit d'inscription non remboursables.
- Pour les pianistes accompagnateurs, les violonistes, les violoncellistes : le coût du stage est de 150 € pour la semaine, auquel s'ajoutent 250 € de droit d'inscription non remboursables.

8.1 Frais de logement

Les frais de logement sont à ajouter aux frais d'inscription. Pour vous loger, veuillez vous référer à la liste fournie, les tarifs et les conditions générales voir

9. Moyens de paiement

Voir an page 4.

ENGLISH

TERMS & CONDITIONS

1. Registration

Registration closes on the date indicated on the registration form. After this date, registration will only be possible if places are still available. Please write to organisation@sequenda.lu and fill in all the required information on the registration form that will be sent to you by email. You are also requested to confirm that you have read and accepted the Terms and Conditions. Admission to the course may be refused if these documents do not arrive before the registration deadline.

2. Admission requirements and procedure

The date of receipt of the complete application is decisive for the selection of participants in the event that the number of applications exceeds the number of places available.

3. Validity of registration

A candidate's registration becomes effective when the completed registration form has been successfully received, the specific admission requirements for the classes have been met, and the registration fees and, if applicable, accommodation fees have been successfully transferred to Sequenda's bank account. You are responsible for all bank or transfer fees.

4. Visa

The Luxembourg embassy or consulate in your country of origin can issue visas. It is your responsibility to find out whether you need to apply for a visa to enter Luxembourg. Sequenda can send you an invitation by post and/or email. Be sure to check the page about [visas to enter Luxembourg](#). We really recommend you apply for your visa as early as possible because of the long processing times at embassies or consulates. Sequenda isn't responsible in any way for issuing/getting or approving visas.

5. Class repertoire

To help us organize the classes, please let us know, at the time of registration, the pieces you would like to work on during the class, no later than the registration deadline.

6. Cancellation

6.1 Cancellation of classes

Summer Academy/Masterclass/Opera Studio classes may be canceled if the minimum number of participants is not reached by the registration deadline. You will be notified no later than the day after the registration deadline. Any registration fees already paid will be refunded. All other claims are excluded.

6.2 Cancellation of registration

The registration fee of €250 is non-refundable. Only cancellations due to force majeure will be eligible for a partial or full refund of the class fees, depending on the date of cancellation. In the event of late arrival or early departure, no refund of the course fees will be made.

6.3 Change of teacher(s), course date(s) and/or location(s)

Sequenda reserves the right to change teachers, course dates and locations if necessary (e.g., in the event of a teacher's illness). You will be notified as soon as possible. If you prefer not to participate in the class, all fees already paid will be refunded. All other claims are excluded.

7. Other

- Stage attire is required for concerts given by students.
- Casual attire, without heels, is required for body expression classes (Summer Academy).
- For meals, see the list of recommended restaurants.

8. Summer Academy Fees

- For singers: the cost of the course is €350 for the week, plus a non-refundable registration fee of €250.
- For accompanists, violinists, and cellists: the cost of the course is €150 for the week, plus a non-refundable registration fee of €250.

8.1 Accommodation costs

Accommodation costs are in addition to the registration fees. For accommodation, please refer to the list provided. For rates and terms and conditions, see here.

9. Payment methods

See below.

Sequenda a.s.b.l
Bank : BCEE
IBAN : LU46 0019 5055 2670 7000
SWIFT/BIC : BCEELULL